



HAL
open science

La duchesse de Bourgogne et les épouses des ministres du roi dans le système de cour. Fêtes, honneurs et distinctions.

Pauline Ferrier-Viaud

► **To cite this version:**

Pauline Ferrier-Viaud. La duchesse de Bourgogne et les épouses des ministres du roi dans le système de cour. Fêtes, honneurs et distinctions.. Études sur le XVIIIe siècle, 2014, La duchesse de Bourgogne, enfant terrible de Versailles, 41. hal-03658959

HAL Id: hal-03658959

<https://hal.science/hal-03658959>

Submitted on 4 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pauline Ferrier-Viaud

Maîtresse de conférences en histoire moderne

Université d'Artois – Centre de Recherche et Etudes Histoire et Société (CREHS)

« La duchesse de Bourgogne et les épouses des ministres du roi dans le système de cour. Fêtes, honneurs et distinctions. »

La duchesse de Bourgogne, enfant terrible de Versailles, Bruxelles, Etudes sur le XVIIIe siècle, Editions de l'ULB, 2014, p. 163-173.

La duchesse de Bourgogne et les épouses des ministres du roi dans le système de cour : fêtes, honneurs et distinctions

Pauline Ferrier-Viaud

« Les ministres du Roi-Soleil s'assimilent à la plus haute aristocratie. Leurs familles s'allient à celles des ducs et pairs de France, colonisent les charges de l'Etat, l'Eglise, l'armée ». Cette citation de Thierry Sarmant, issue de son ouvrage¹ consacré aux ministres du règne de Louis XIV, indique que le personnel politique participant au gouvernement de Louis XIV, et au premier chef les ministres, ont pris une place prépondérante dans la société du XVII^e siècle, aux côtés des nobles de la plus ancienne extraction. Je consacre mes recherches à ce jour aux épouses de ces ministres, qui les accompagnent dans les hautes sphères de la société et de la cour, pour la période du règne personnel du roi (1661-1715). Chanceliers, secrétaires d'Etat et contrôleurs généraux, tous ces hommes qui siègent aux conseils royaux composant le Conseil du Roi, voilà ce que j'entends par « ministres » dans la formulation de mon sujet, et de cette communication². Leurs fonctions administratives et politiques auprès du roi ont imposé leur fréquentation de la cour et de ses membres, parfois même leur logement. Ce qui implique que leurs épouses ont également été conviées au Louvre, à Fontainebleau, à Saint-Germain-en-Laye et à Versailles, de manière plus ou moins régulière selon les cas. Ainsi, certaines d'entre elles ont côtoyé la famille royale, aussi bien du fait des charges qu'elles ont pu exercer, que lors des soirées d'appartement, des fêtes et des soupers. Mon groupe de travail comprend vingt-neuf femmes, nées entre 1597 et 1688, la plupart ont vécu à la cour et y ont reçu un logement³.

Par conséquent, certaines des femmes qui composent mon corpus ont connu Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne et Dauphine de France, à partir du moment où celle-ci a épousé le petit-fils du roi et est venue en France à la fin de l'année 1696. Mes recherches premières concernant les épouses de ministres m'ont amenée à consulter les journaux et mémoires que l'on trouve nombreux sur la vie à la cour de Louis XIV. Le marquis de Sourches, le marquis de Dangeau et le duc de Saint-Simon plus particulièrement, m'ont apporté des informations essentielles sur les rapports entretenus par la duchesse de Bourgogne et les épouses de ministres. Sur les vingt-neuf femmes composant mon groupe d'étude, six ont fréquenté la duchesse de manière assidue :

¹ Thierry Sarmant et Mathieu Stoll, *Régner et gouverner, Louis XIV et ses ministres*, Paris, Perrin, 2010.

² Pour des compléments de définition, voir Bernard Barbiche, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne*, Paris, PUF, 2001 (2^e édition revue et corrigée).

³ William R. Newton, *L'espace du roi, La cour de France au château de Versailles*, Paris, Fayard, 1999.

- Elisabeth-Thérèse Le Rebours, femme de Michel Chamillart, contrôleur général des Finances et secrétaire d'Etat la Guerre
- Madeleine Béchameil de Nointel, femme de Nicolas Desmaretz, contrôleur général des Finances
- Marie de Maupeou, femme de Louis Phélypeaux de Pontchartrain, secrétaire d'Etat à la Marine puis Chancelier de France
- Charlotte Trudaine, femme de Daniel-François Voysin, secrétaire d'Etat à la Guerre puis Chancelier de France
- Catherine-Félicité Arnauld de Pomponne, femme de Jean-Baptiste Colbert de Torcy, secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères
- Marie-Thérèse d'Alègre, femme de Louis-François-Marie de Barbezieux, secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères

En lisant de manière attentive et critique les passages des mémoires et journaux qui évoquent les rapports de la duchesse de Bourgogne et de ces femmes, on peut définir quelle était la nature de ces relations, et observer la duchesse à travers le prisme de l'étiquette, de la vie curiale et de ses goûts personnels. Car ce sont bien ces trois éléments qui définissent les relations entretenues par Marie-Adélaïde et les six femmes citées. Ces dernières ont reçu de la part de la duchesse des honneurs qui relèvent du cérémonial de cour (soit le tabouret, soit le droit de voyager dans ses carrosses, ou encore pour certaines le privilège de faire la layette pour le futur duc de Bretagne). Certaines d'entre-elles ont, par ailleurs, reçu la duchesse pour des dîners et des bals, dont la fréquence nous informe sur le goût de celle-ci pour les fêtes et la danse. Une autre source vient nous renseigner sur la tenue de ces bals et sur leur organisation : le *Mercur galant*. Cette gazette a décrit à deux reprises⁴ (en 1700 puis en 1708) des bals organisés par l'une ou l'autre des épouses de ministres pour la duchesse de Bourgogne. Ainsi, à travers ces courts passages accordés par les mémorialistes, se dessine une nouvelle vie curiale et mondaine féminine, organisée autour de la personne de la duchesse de Bourgogne, qui met en valeur l'importance prise parmi les courtisans des administrateurs et ministres issus du milieu parlementaire. Si, de manière générale, nous pouvons remarquer que les ministres et leurs familles s'intègrent à la haute aristocratie de naissance, par leur fortune, leur mode de vie, leur fréquentation de la cour ou leur capacité à marier leurs enfants dans les branches ducales⁵, nous pouvons voir également,

⁴ *Mercur galant*, 8 février 1700, description du bal organisé par M^{me} de Pontchartrain.

Mercur galant, 8 février 1708, description du bal organisé par M^{me} Chamillart.

⁵ Pour exemple : Jean-Baptiste Colbert et son épouse Marie Charron, qui marièrent leurs trois filles à des ducs : Luynes, Beauvilliers et Mortemart.

par cette démonstration très spécifique, que les femmes des familles ministérielles jouent un rôle non négligeable dans cette stratégie d'agrégation. C'est pourquoi la duchesse de Bourgogne, source de distinctions et honneurs, se situe au carrefour des questions d'étiquette et des changements dans le cérémonial à la cour de Louis XIV, tout en montrant clairement ses goûts pour les fêtes et la danse.

Nous verrons ces questions en deux temps. La première partie traitera précisément de la question des honneurs reçus par les femmes de ministres dans l'entourage de Marie-Adélaïde de Savoie. La seconde portera sur cette question des bals et fêtes organisés par les femmes de ministres pour la duchesse, afin de répondre à son intérêt pour les moments de festivité.

I) La duchesse de Bourgogne au cœur du système de préséance : distinguer les femmes de ministres, devenues « femmes de qualité »

A) S'asseoir chez la duchesse : les « tabourets »

Les études sur la cour et les courtisans menées par Jean-François Solnon⁶ et Frédérique Leferme-Falguières⁷ montrent que la possibilité de s'asseoir en présence des souverains et de leur famille étroite est un privilège codifié, qui marque le rang de la personne qui bénéficie d'un siège. Si aucune règle générale écrite n'existe au XVII^e siècle en ce qui concerne l'attribution et la distribution des sièges, les normes semblent être parfaitement intégrées par les courtisans. En effet, l'éducation nobiliaire passe par l'apprentissage du cérémonial, qui se transmet de génération en génération et est directement visible par les courtisans. Ainsi, les mémorialistes, le duc de Saint-Simon en tête, font état de véritables règles qui nous renseignent sur l'attribution des sièges. A commencer par le degré de confort qui existe entre trois types de sièges : pliant (ou tabouret), chaise à dos, fauteuil. Selon le rang de la personne reçue, le roi peut donc marquer des différences. S'ajoutent également des préoccupations sexuées, puisque selon le genre le siège diffère : le cas le plus connu est celui des tabourets dévolus aux duchesses en présence du roi, notamment lorsqu'il dîne au Grand Couvert, tandis que leurs époux, ducs, restent debout. Ainsi, se combinent plusieurs éléments qui forment une équation complexe permettant de déterminer qui, par son sexe et par son rang, a droit à un siège en présence du roi, marquant ainsi sa différence nobiliaire ; et qui, selon la volonté royale, peut bénéficier d'un siège comme honneur

⁶ Jean-François Solnon, *La Cour de France*, Paris, Fayard, 1987.

⁷ Frédérique Leferme-Falguières, « Sièges et préséances », *Revue du Château de Versailles*, n°4, janvier-février-mars 2012, p. 12-17.

ponctuel, marque de la déférence royale. Par conséquent, et pour résumer, la norme en ce qui concerne les sièges accordés aux femmes est la suivante : toutes restent debout en présence du roi, exceptées les filles et petites-filles de France, les princesses et les duchesses.

Par ailleurs, il faut ajouter que ce qui est valable vis-à-vis du roi l'est également pour sa famille étroite : un cérémonial identique est mis en place pour chacun des membres de la famille royale. Cette situation nous intéresse particulièrement ici, puisque la duchesse de Bourgogne, en tant qu'épouse du petit-fils de Louis XIV, bénéficie donc elle aussi de cette étiquette, qui lui donne l'occasion de se constituer un entourage de dames, et de les distinguer. C'est pourquoi plusieurs épouses de ministres, pourtant non titrées (c'est-à-dire ni princesses, ni duchesses), reçoivent l'honneur d'un tabouret dans l'appartement de la duchesse de Bourgogne. C'est le cas pour M^{me} de Torcy en 1697, ainsi que pour M^{me} de Barbezieux à la même date, c'est-à-dire aussitôt l'arrivée et le mariage de Marie-Adélaïde de Savoie avec le duc de Bourgogne. On peut alors imaginer que le roi, en choisissant ces deux femmes, cherche à souligner le travail de leur époux, aussi bien, et peut-être même surtout, qu'à créer un entourage à la nouvelle duchesse. En effet, M^{me} de Torcy est née en 1679, et M^{me} de Barbezieux en 1680 : elles sont donc de la même génération que la duchesse, née en 1685. Mariées depuis peu (respectivement en août et janvier 1696), elles peuvent faire partager leur expérience de jeunes mariées à Marie-Adélaïde, et la guider dans le monde de la cour versaillaise. D'ailleurs, Louis XIV avait constitué pour l'arrivée de cette très jeune duchesse une cour, composée de ces dames d'honneur et dames d'atours, choisie parmi les anciennes familles de la noblesse française. En ajoutant des personnalités telles que M^{me} de Torcy et M^{me} de Barbezieux, il permet à Marie-Adélaïde d'être entourée, non seulement de femmes pour son éducation, mais également d'amies et conseillères. M^{me} de Pontchartrain reçoit quant à elle cet honneur en 1699, faveur initiée par la duchesse elle-même, mais selon Saint-Simon, également par la duchesse du Lude, Eléonore-Renée de Bouillé, héritière du duché et du château du Lude, amie des Pontchartrain. Dangeau fait également référence à cet « événement » à la date du 18 septembre 1699, avec la note : « M^{me} de Pontchartrain est la première Chancelière qui ait étendu l'usage du tabouret à la matinée, le dîner excepté ; et jusqu'à présent il en est demeuré là. » Cet événement nous enseigne deux choses : d'abord que M^{me} de Pontchartrain avait assez d'importance à la cour pour obtenir un tabouret lorsque son époux devient Chancelier de France, fait inédit ; deuxièmement, que sa place est reconnue par les membres de la famille royale, qu'elle est appréciée mais que le Roi n'y voit pas une raison suffisante pour transgresser l'étiquette et les hiérarchies, puisqu'aucune épouse d'officier ne peut réclamer ce droit. En effet, si la fonction de Chancelier, c'est-à-dire de garant de la continuité de l'Etat, confère à la famille de Pontchartrain

une légitimité renouvelée à la cour, leur naissance et origines dans le milieu parlementaire ne sauraient être oubliées pour les confondre avec la plus haute aristocratie de naissance. La question de la hiérarchie du sang ne peut ainsi pas être entièrement gommée. Par conséquent, cette nouveauté qui représente un événement dans la vie de cette femme et de sa famille, n'est peut-être qu'une broutille dans l'esprit du roi. Toutefois, ce qu'il faut retenir de cette anecdote pour le sujet, c'est que la Chancelière était assez connue et reconnue pour être poussée à s'octroyer ce droit du tabouret. Ainsi, même si cela reste limité à des moments précis, le fait est que des épouses d' « officiers » non titrées obtiennent un siège dans un cérémonial pourtant réglé et connu de tous.

B) Voyager dans les carrosses de la duchesse

Le cérémonial de cour est composé de diverses cérémonies et honneurs qui entourent la personne du roi et la famille royale étroite (enfants et petits-enfants de France, princes du sang). L'honneur du tabouret fait partie de ce cérémonial, il est accompagné d'autres moments où les nobles de haut rang, principalement ceux qui peuvent prouver leur ancienne extraction, et des personnes distinguées par le roi lui-même pour les services rendus, vivent à proximité du souverain. Il s'agit de la cérémonie informelle de la présentation au roi, et, ce qui nous intéresse plus particulièrement ici, du privilège de monter dans les carrosses du roi et de l'accompagner à la chasse ou en promenade. Le carrosse est un véhicule fermé, à portières elles-mêmes fermées par des tissus ou des vitres protégeant l'intérieur des intempéries, évolution que l'on doit à Jean Le Pautre dans les années 1660⁸. On note donc le confort de ce véhicule, qui explique doublement le privilège de voyager à l'intérieur pour un courtisan : non seulement cela permet de voyager dans l'intimité royale, mais également dans un véhicule moderne et confortable.

De plus, comme c'était le cas concernant les sièges, le cérémonial royal est étendu à la famille proche, si bien que les enfants et petits-enfants de France disposent également de leurs propres carrosses. Ainsi, la duchesse de Bourgogne a ses propres véhicules dont elle peut disposer pour ces voyages et pour distinguer les personnes de son entourage. Cela lui permet, sur les conseils ou les ordres du roi, de récompenser certaines dames de la cour : pour le sujet qui nous intéresse, ce sont M^{me} Chamillart, M^{me} de Torcy, et M^{me} de Barbezieux. En croisant les informations données par le marquis de Dangeau et le duc de Saint-Simon, nous parvenons à en savoir davantage sur ce

⁸ Voir le catalogue de l'exposition *Roulez carrosses !*, dirigée par Béatrix Saule et Jean-Louis Libourel, Le château de Versailles à Arras, Skira, 2012.

privilège, en suivant l'exemple de M^{me} de Chamillart, Elisabeth-Thérèse Le Rebours. Celle-ci est d'abord présentée au roi et à M^{me} de Maintenon dans les appartements de cette dernière en 1699, au moment où son époux, protégé de M^{me} de Maintenon, obtient le poste de contrôleur général des Finances à la suite de Claude Le Peletier⁹. Cette présentation au roi est la première étape du cérémonial qui fait entrer Elisabeth-Thérèse dans l'entourage royal : le 24 juillet 1700, lors d'un dîner chez M^{me} de Maintenon, M^{me} Chamillart reçoit le privilège de monter dans les carrosses de la duchesse de Bourgogne, sur ordre du roi. Dès le 27 juillet ce privilège est utilisé ; Saint-Simon et Dangeau notent alors que cet honneur est donné pour la première fois à une femme de contrôleur général. On voit par conséquent l'intérêt que revêt cette distinction, qui prend de plus un sens particulier dans ce cas précis : il distingue l'épouse d'un officier, d'un administrateur de la noblesse de robe, qui doit sa carrière auprès du roi à ses capacités acquises lors de ses fonctions de conseiller au Parlement puis maître des requêtes dans les années 1680. Par conséquent, l'obtention de cet honneur montre l'infléchissement qui s'opère dans le cérémonial de cour dans le dernier tiers du règne de Louis XIV : les privilèges et distinctions ne concernent plus seulement les personnes titrées (princes, princesses, ducs et duchesses), mais aussi les administrateurs et serviteurs du roi, qui ne doivent pas ces honneurs et leur place à leur naissance et à leur rang, mais plutôt à leur travail et leurs capacités politiques. La duchesse de Bourgogne, en tant que petite-fille de France et Dauphine, se trouve au cœur du système de cour et des habitudes et des hiérarchies imposées par le roi. Si la distribution de ces honneurs échappe en partie à la décision de la duchesse, il n'en est pas moins certain que cela construit autour d'elle un entourage mondain féminin qu'elle sait utiliser au cours de sa vie à Versailles. En effet, nous pouvons voir dans un second temps de démonstration que les femmes distinguées par le roi auprès de la duchesse de Bourgogne lui rendent en retour des services, notamment en se conformant à ses goûts pour la fête et la danse, par l'organisation de bals.

II) Plaire à la duchesse de Bourgogne : bals et fêtes organisés par les femmes de ministres

A) Les bals masqués en l'honneur de la duchesse de Bourgogne

A son arrivée à la cour de France, Marie-Adélaïde de Savoie est âgée d'à peine onze ans : elle est encore une enfant. Louis XIV et M^{me} de Maintenon, qui l'accueillent de concert, la considèrent comme telle et se proposent de poursuivre son éducation tout en la préservant des festivités

⁹ Emmanuel Pénicaut, *Faveur et pouvoir au tournant du Grand siècle. Michel Chamillart, ministre et secrétaire d'État de la guerre de Louis XIV*, Paris, École des chartes, 2004.

curiales qui ne conviennent pas à une jeune fille. Les bals, mascarades et comédies lui sont interdits ; il faut attendre le tournant des années 1699-1700 pour voir une multiplication des fêtes organisées en l'honneur de Marie-Adélaïde précisément : c'est-à-dire après son mariage, et après la consommation de celui-ci. Jusqu'ici, notre propos est essentiellement appuyé sur le *Journal* du marquis de Dangeau et les *Mémoires* du duc de Saint-Simon ; cependant, lorsque l'on s'intéresse de plus près à la description de ces bals, il est nécessaire de consulter les tomes du *Mercure galant*. Grâce à cette gazette, nous avons des rapports rédigés qui font état de la somptuosité de ces fêtes. On y trouve tout d'abord des indications concernant les invités, qui peuvent ainsi nous renseigner sur les réseaux de clientèle qui fonctionnent à la cour ; ensuite, nous pouvons nous intéresser en particulier à l'organisation matérielle du bal (importance topographique avec le nombre de salles, collations, nature des mets, type d'activité, horaires). C'est ce que nous verrons dans un instant en nous penchant sur le cas particulier et représentatif du bal organisé par M^{me} de Pontchartrain le 8 février 1700 en l'honneur de Marie-Adélaïde de Savoie.

Parmi les six femmes de ministres auxquelles nous nous intéressons ici pour les honneurs qu'elles ont reçus dans l'entourage de la duchesse, quatre lui ont organisé des bals masqués. Il s'agit donc de M^{me} de Pontchartrain le 8 février 1700, dans le cadre de l'hiver de festivités consacrées à la duchesse, de M^{me} Chamillart le 8 février 1708, de M^{me} Voysin le 23 janvier 1711, et de M^{me} Desmaretz le 30 janvier de la même année. Il nous faut d'autre part ici nous pencher sur le phénomène des bals (masqués) à la cour de Versailles¹⁰. Autrement appelé « mascarade »¹¹, le bal masqué ne doit pas être confondu avec un carnaval : si des déguisements et surtout des masques sont portés à cette occasion, il s'agit véritablement d'un bal, au sens où c'est la danse qui en constitue le cœur.

Pour les bals organisés par M^{me} Voysin et M^{me} Desmaretz, très rapprochés dans le temps (distant de seulement une semaine), le duc de Saint-Simon donne quelques précisions matérielles (horaires) et pose un jugement très positif sur chacune des deux fêtes. Il indique en effet que ces deux soirées ont duré de minuit à six heures du matin, et que chacune a été rigoureusement organisée afin de déployer un large faste. Ainsi, ces fêtes avaient lieu après la journée « normale » du roi que plusieurs historiens ont défini dans le détail¹² : le coucher du roi, et donc la fin de la journée publique de la cour, avait lieu vers vingt-trois heures. Les fêtes en l'honneur de la duchesse de Bourgogne échappent donc à la journée publique et officielle du roi et de la cour en

¹⁰ Marie-Christine Moine, *Les Fêtes à la cour du Roi-Soleil 1653-1715*, Paris, F. Lanore, 1984.

¹¹ Philippe Hourcade, *Mascarades et ballets au Grand Siècle 1643-1715*, Paris, Ed. Desjonquères, 2002.

¹² Mathieu Da Vinha, *Le Versailles de Louis XIV*, Paris, Perrin, 2009.

débutant au milieu de la nuit. Agée de seulement douze ans au moment de son mariage, elle découvre la vie versaillaise lors de son adolescence, alors que la cour se fait vieillissante. On dit d'ailleurs que la jeunesse et la fougue de la petite-fille du roi ont donné un nouveau souffle à la vie à Versailles. Les dames qui organisent ces fêtes sont alors à l'affût des goûts de la jeune duchesse (Marie-Adélaïde a 14 ans lors des festivités de l'hiver 1700, 23 ans en 1708 pour le bal de M^{me} Desmaretz), et rivalisent de splendeur pour lui plaire. On trouve donc au sujet du bal de M^{me} Voysin : «La fête fut fort magnifique et fort bien ordonnée. Il y vint assez de masques de Paris » ; au sujet du bal de M^{me} Desmaretz : « Elle y fit un superbe repas à la fin de l'assemblée, où l'ordre et la magnificence allèrent jusqu'où on pouvait le souhaiter ». Ces deux citations nous rappellent donc avec quel luxe et quelles attentions ces épouses de ministres, ne devant leur place à la cour qu'à la fonction de leur mari, s'engagent dans des stratégies pour plaire à la duchesse de Bourgogne, petite-fille de France et fort appréciée de son grand-père le roi. Par ailleurs, le *Mercur* *Galant* nous donne des descriptions plus précises de ce qu'ont été le bal de 1700 organisé par M^{me} de Pontchartrain, et celui de 1708 organisé par M^{me} Chamillart, qui rejoignent cette même idée : faste et luxe sont déployés pour plaire à la duchesse et lui rendre les honneurs qu'elle participe à donner. Les sources et notes étant plus nombreuses et plus précises pour le bal masqué de 1700, nous nous proposons d'en faire ici l'analyse.

B) L'exemple d'un bal : M^{me} de Pontchartrain reçoit la duchesse

Ainsi, le 8 février 1700, à l'hôtel de la Chancellerie, M^{me} de Pontchartrain fait donner un bal en l'honneur de la duchesse de Bourgogne. Voilà en substance ce que nous apprennent Dangeau et Saint-Simon, et c'est à leurs éditeurs que nous devons davantage de détails sur le déroulement et l'organisation de cette grande fête. En effet, une longue note dans le *Journal* de Dangeau reprend l'ensemble de l'article publié dans le *Mercur*, nous permettant à la fois d'en savoir plus sur le bal lui-même et de nous rendre compte de l'investissement de la Chancelière pour plaire à la duchesse de Bourgogne. Car la note ajoutée aux écrits de Dangeau nous renseigne sur les raisons de l'organisation d'un bal. La duchesse de Bourgogne elle-même en a fait la demande à M^{me} de Pontchartrain : "Madame la duchesse de Bourgogne ayant souhaité que Madame la Chancelière lui donnât un bal, elle reçut cette proposition avec beaucoup de joie", ou par Arthur Boislesle commentant les propos de Saint-Simon : "La fête, après avoir été annoncée pour le 31 janvier, fut donnée neuf jours plus tard, pour cause de mal de dents survenu à la princesse qui l'avait demandée". C'est donc en l'honneur de la jeune duchesse que ce bal est donné. Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, a expressément demandé à la Chancelière d'organiser pour elle

ce bal : quelle qu'en soit la raison, le fait est qu'elle s'adresse à M^{me} de Pontchartrain, et ce, vraisemblablement pour ses talents d'organisation et de maîtresse de maison. D'ailleurs, Saint-Simon nous met sur la voie de cette qualité en intitulant le passage de ses Mémoires consacré au bal : "Excelle à recevoir". Ainsi, ce bal représente sûrement l'apogée des réceptions de la Chancelière : "la fête la plus galante et la plus magnifique qu'il fut possible" selon Saint-Simon, qui y fut présent lui-même. Un détail manque aux différents récits retrouvés, la raison de l'organisation de telles festivités : par simple envie de se divertir ? Pour fêter un événement de la vie de la duchesse ? Avait-elle l'envie de se voir accorder une fête somptueuse par une femme dont la réputation était celle d'une excellente hôtesse ? Toutes ces explications sont certainement valables, ajoutées à celle de la volonté même de M^{me} de Pontchartrain, qui voulut sans nul doute répondre favorablement à la petite-fille du Roi, si appréciée de lui.

Les invités de ce bal sont particulièrement nombreux si l'on en croit la relation du *Mercur*, il y eut "une foule de masques", "un nombre infini de masques", et la liste des noms donnés est aussi longue que prestigieuse. Cette liste compte donc évidemment le duc et la duchesse de Bourgogne, et autres membres de la famille royale : Monseigneur et ses trois fils (dont le duc de Bourgogne), Madame (la Princesse Palatine) et Monsieur (Philippe d'Orléans, frère du roi) qui en réalité ne put venir pour cause "d'indisposition" ; la famille royale peut être « classée » dans un premier groupe d'invités. Le reste des participants se rassemble en deux catégories qui se recoupent : des ducs et duchesses, ainsi que des membres de la parentèle des Pontchartrain ; à savoir leurs fidèles comme le marquis de Beringhen et son épouse, et les proches de leur belle-fille Eléonore-Christine de la Rochefoucauld-Roye. Ainsi, ce sont des invités de prestige qui se pressent à ce bal masqué. Les Pontchartrain font par ailleurs profiter de cette réception à leurs proches, qui eux-mêmes peuvent être des hôtes de marque. Tout est alors question de prestige et de dignités : prestige des invités qui sont de rang élevé, prestige du bal qui accueille ces invités. Dans ce que l'on nomme le second groupe (après celui des membres directs de la famille royale), celui des ducs, sont présents : le duc de Lesdiguières, Alphonse de Créquy, pair de France, et son épouse Anne de Beauvoir de Grimoard de Roure; le duc de Saint-Simon, Louis de Rouvroy, pair de France, et son épouse Marie-Gabrielle de Lorges (cousine germaine d'Eléonore-Christine de Pontchartrain); le duc de la Meilleraye, Armand-Charles de la Porte de la Meilleraye, Capitaine général des armées; le duc d'Humières, Louis de Crévant, Maréchal de France et Grand Maître de l'Artillerie et son épouse; la duchesse de Foix, Marie-Charlotte d'Albert d'Ailly; le duc de Durfort, également comte de Quintin, Guy-Aldonce de Durfort, maréchal et pair de France. Ce dernier entre également dans le troisième groupe, celui de la parentèle des Pontchartrain, puisqu'il est l'oncle maternel d'Eléonore-Christine de Roye, belle-fille des Pontchartrain par son mariage avec

leur fils Jérôme. Ce troisième groupe compte également le comte de Roucy, frère d'Eléonore-Christine, et son épouse; le comte de Blanzac et son épouse, beau-frère et soeur d'Eléonore-Christine; les chevaliers de Roucy et de Roye, frères d'Eléonore-Christine; la Maréchale de Lorges, Geneviève Frémont, épouse du duc de Lorges, mère de Marie-Gabrielle de Saint-Simon et tant d'Eléonore-Christine de Pontchartrain. On comprend en regroupant ces gens qu'ici sont intervenues des questions de réseaux, de fidélités, de parentèle à respecter et honorer. D'où de nombreux recoupements entre ces groupes artificiellement constitués pour le commentaire, groupes perméables dans ce monde global de la cour. Toujours est-il que l'ascendant et le rang des invités traduit deux choses : d'abord qu'il s'agit de faire honneur à la duchesse de Bourgogne en invitant des gens dignes d'elle, mais deuxièmement, cela signifie que les Pontchartrain, se sont fait une place non négligeable à la cour, et qu'ils fréquentent les plus hauts personnages en terme de lignée. Eux-mêmes¹³ sont donc intégrés à la cour, Louis en tant que haut dignitaire de l'Etat, Marie en tant qu'épouse de Chancelier et femme de cour. Ce qu'il faut noter enfin concernant les invités, c'est que les amitiés sont sûrement également à l'origine des invitations, et pas seulement la bienséance ou la volonté de prestige, car Marie de Maupeou devait fréquenter quotidiennement toutes ces personnes. Ainsi, elle a pu non seulement s'intégrer à Versailles, mais également s'y faire des amis d'un rang supérieur au sien, qu'elle a su recevoir lors de festivités.

D'ailleurs, l'organisation du bal témoigne de son souci du "bien recevoir", véritable valeur nobiliaire. En effet, tous les auteurs insistent sur la grandeur et la magnificence de ce bal : il nous faut voir ce qui le rend original et magnifique. Il eut lieu dans l'hôtel de la Chancellerie, à Versailles, situé tout près du château. Ancien hôtel de M^{lle} de Guise, Louis XIV l'a racheté en 1672 pour en faire le logement du Chancelier. Il s'étend sur deux étages, et est visiblement assez vaste pour accueillir plusieurs dizaines d'invités. La description du Mercure nous apprend que cinq salles ont été utilisées pour cette fête, qui dépasse en réalité la définition stricte du bal. Car ces salles n'étaient pas toutes dévolues à la danse, tout au contraire. La première salle dont il est question, est la véritable Salle de Bal, avec un carré large destiné à la danse, et des musiciens jouant des airs familiers. La deuxième salle, concomitante, est la Salle de musique, où sont également reçus "les masques", non pas les objets, mais les gens masqués venus de Paris; on y jouait du violon, du hautbois, pour plaire à l'oreille mais également encourager à la danse. La troisième salle était appelée Salle des Lumières, "ornée de miroirs et de quantité de lumières"; cette pièce, où aucune activité n'est prévue, sert de passage vers la quatrième salle, et est utilisée pour émerveiller les invités, en leur mettant sous les yeux le luxe de dispositifs de lumières, particulièrement chers au XVII^e siècle. Le renvoi des illuminations sur les miroirs devait accentuer

¹³ Voir Charles Frostin, *Les Pontchartrain ministres de Louis XIV, Alliances et réseaux*, Rennes, PUR, 2006.

encore l'éblouissement, rendant ainsi vraisemblablement hommage à la duchesse de Bourgogne. La quatrième salle est un théâtre, où l'on nous dit que "seulement" cent-cinquante personnes entrèrent, nous donnant encore la mesure du grand nombre d'invités. Là encore, grâce à une description assez détaillée, nous apprenons que tout est pensé, voulu pour faire plaisir aux invités, avec pilastres, tablettes, décors pour représenter un laboratoire de chimiste, utile à la comédie jouée dans cette pièce. Construit uniquement pour la soirée, ce décor est encore une marque du faste déployé par la Chancelière, dans le cadre d'une soirée certes ordinaire à la cour, mais qui a mobilisé des fonds sans nul doute conséquents. Car, c'est bien elle qui est à l'origine et en charge de toute cette organisation, chacun des textes en témoigne : pour Saint-Simon, "Il n'y avait soir qu'il n'y eût bal. M^{me} la Chancelière en donna un à la Chancellerie (...). La Chancelière s'en démêla avec une politesse, une galanterie et une liberté, comme si elle n'eût eu rien à faire"; pour Dangeau : "M. le Chancelier reçut Monseigneur, messeigneurs ses enfants et Madame la duchesse de Bourgogne au bas du degré, puis se retira et laissa faire les honneurs de la fête à Madame la Chancelière"; et l'on retrouve la même idée dans la relation du *Mercur* : "M. le Chancelier laissa faire le reste des honneurs à Madame la Chancelière". Elle ne lésina pas sur les moyens employés pour plaire à son invitée principale, tout particulièrement dans la cinquième salle, appelée Salle de la collation et des boutiques. Cette pièce était divisée en cinq, cinq "boutiques" tenues par de faux marchands, comédiens et chanteurs de la musique du Roi, avec chacun leur spécialité. Ces spécialités (pâtisseries, agrumes, limonade, confitures, café, thé et chocolat) étaient en fait les constituants de la collation, autant de cadeaux offerts en l'honneur de la duchesse de Bourgogne. Cette salle était, de plus, la plus richement parée : peinture d'or au plafond, vases de cristal, d'argent et de vermeil, jattes, coupes, porcelaines, récipients remplis de douceurs (dragées, confitures sèches), fleurs fraîches et guirlandes, lustres éclatants, lumières réfléchies sur des miroirs au fond de chaque boutique. Tout était pensé pour impressionner et marquer les esprits, suivant le thème de l'opulence (les corbeilles et jattes débordant de mets ne sont pas sans rappeler la corne d'abondance) et de la brillance, avec de nouveau ce jeu extrême des lumières et des miroirs. Ces deux aspects sont peut-être les deux principales caractéristiques du luxe voulu par M^{me} de Pontchartrain. Un luxe par ailleurs soutenu par le Roi, qui mit à la disposition de la Chancelière ses musiciens et chanteurs, ces acteurs, son compositeur M. Colasse, maître de musique, l'un de ses dramaturges M. Dancourt qui a écrit la comédie, et M. Bérain¹⁴, architecte, qui réalisa les constructions du théâtre.

Ainsi, tous les éléments sont combinés pour faire de ce bal une fête importante : des invités prestigieux, un hôtel entier organisé en fonction d'activités originales et diverses, des

¹⁴ Jérôme de La Gorce, *Bérain, dessinateur du Roi-Soleil*, Paris, Herscher, 1986.

cadeaux et des mets, des décors créés spécialement dans le simple but d'honorer l'invitée principale. Tout cela étant l'oeuvre d'une femme, M^{me} de Pontchartrain, qui marque ainsi sa place à la cour et sa capacité à mobiliser argent et forces, à diriger des hommes pour créer cet événement, afin de plaire à cette jeune Dauphine prompte à la danse et aux festivités, dans une cour pourtant moins encline aux fêtes qu'au début du règne.

Pour conclure cette réflexion sur les rapports de la duchesse de Bourgogne avec les épouses des ministres, reprenons les deux idées majeures qui ont fondé le propos. Tout d'abord, le fait que la duchesse de Bourgogne, en tant que petite-fille de France par son mariage, se trouve dès son arrivée à Versailles en 1697 au cœur du cérémonial curial qui impose que des honneurs (tabourets, carrosses), qui lui sont attachés, soient distribués aux dames de son entourage, et notamment aux femmes des chanceliers, secrétaires d'Etat, contrôleurs généraux du roi. Ce point est essentiel, puisque mon étude vise à montrer les rôles et le quotidien des femmes des ministres du roi, qui entrent dans l'entourage de la duchesse en recevant des distinctions. Or ces privilèges sont normalement l'apanage des femmes titrées (duchesses ou princesses), et finalement, le cérémonial qui entoure la duchesse de Bourgogne devient le lieu de la stratégie de Louis XIV qui vise à promouvoir des gens de la robe, des serviteurs fidèles, aux capacités politiques démontrées. Deuxièmement, si les dames reçoivent des privilèges, elles y répondent en s'accordant sur les goûts de Marie-Adélaïde de Savoie : jeune duchesse mariée à douze ans, elle exprime un goût prononcé pour les fêtes, et plus particulièrement pour la danse. Les femmes des ministres, distinguées par la possibilité de prendre un tabouret dans les appartements de la duchesse ou de voyager dans ses carrosses, cherchent à plaire et à remercier cette jeune femme en lui organisant des bals nocturnes, qui échappent à la journée réglée de la cour. Ainsi, c'est un cérémonial et une nouvelle vie mondaine féminine qui s'offrent à nous à la lecture des mémorialistes ou des gazettes, lorsque l'on s'intéresse aux rapports entretenus par ces dames de qualité.